

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 2 avril 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 2 avril 2013 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Sont absentes :	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Madame	Karo Poirier	Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTUDE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2013-04-02-096

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTUDE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013

0-4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013

0-5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2013

0-6 Période de questions

0-7 Rapport d'activités du maire pour le mois de mars 2013

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2013
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2013
- 100-7 Résultat de la tenue de registre pour le règlement d'emprunt numéro 264
- 100-8 Cour municipale

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser
- 200-3 Congrès 2013 de l'ACSIQ en mai 2013
- 200-4 Inspection des bouteilles d'oxygène – Test hydrostatique aux 5 ans

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport des travaux exécutés en mars 2013
- 300-2 Rapport des travaux prévus en avril 2013
- 300-3 Planification des travaux de voirie 2013
- 300-4 Communications

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 CCU
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2013
- 600-3 Adoption du règlement numéro 265, règlement modifiant le règlement numéro 167 concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Bouchette.
- 600-4 Aménagements floraux 2013 - Exécution des travaux
- 600-5 Association de la route de l'eau vive - AREV
- 600-6 Projet « Petite école de rang »
- 600-7 Oriflammes d'été

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

--	--

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013

M.B. 2013-04-02-097

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

0-4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013

Reporté.

0-5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2013

Reporté.

0-6 Période de questions

Aucune question n'est posée.

Note au procès-verbal

Des félicitations sont données à la municipalité pour l'organisation de la Fête de l'eau de Pâques. Des suggestions sont aussi données pour des activités à organiser pour les enfants.

0-7 Rapport d'activités du maire pour le mois de mars 2013

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de mars 2013.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2013-04-02-098

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} mars 2013 au 31 mars 2013, pour un montant total de 1903.19\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

M.B. 2013-04-02-099

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de débloquer des crédits budgétaires d'une somme de 10000\$ et ce pour des travaux de voirie à effectuer sur les chemins en général en cette période printanière. Un sommaire des travaux exécutés devra être présenté lors de chacune des prochaines séances ordinaires du conseil afin de suivre l'avancement des travaux de voirie 2013. Les crédits proviendront des postes suivants : « Location machinerie » (02-320-00-516), « Gravier et sable » (02-320-00-620), « Entretien réparations infrastructures » (02-320-00-521).

Adoptée à l'unanimité

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2013

M.B. 2013-04-02-100

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2013 pour un montant total de 104 146.83\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2013

M.B. 2013-04-02-101

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mars 2013 pour un montant de 11 959.41\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Résultat de la tenue de registre pour le règlement d'emprunt numéro 264

M.B. 2013-04-02-102

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le certificat émis par la directrice générale et secrétaire-trésorière et ce, suite à la tenue de registre pour le règlement d'emprunt, certificat mentionnant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Adoptée à l'unanimité

100-8**Cour municipale**

M.B. 2013-04-02-103

Considérant que depuis quelques années la municipalité de Bouchette s'intéresse à la venue d'une cour municipale pouvant desservir tout le territoire de la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG);

Considérant que plusieurs municipalités de la MRCVG sont en accord avec ce projet de cour municipale;

Considérant qu'une cour municipale est un élément essentiel à l'exécution pénale découlant des infractions aux règlements municipaux;

Considérant que le comité de sécurité publique de la MRCVG a travaillé à harmoniser plusieurs règlements municipaux dont ceux applicables par la Sûreté du Québec;

Considérant que les coûts pour une cour municipale sont très dispendieux, mais qu'il est possible d'obtenir les services offerts par une cour d'une MRC voisine;

Considérant les informations reçues par le maire lors du comité plénier de la MRCVG tenu le 19 mars 2013 concernant l'adhésion à la cour municipale de la MRC des Collines;

Considérant que selon la MRCVG, il y a possibilité de conclure une entente avec la M.R.C. des Collines;

Considérant la possibilité d'avoir accès à cette cour afin de pouvoir faire appliquer nos règlements municipaux à des prix abordables pour les municipalités;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de demander à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de prendre les procédures nécessaires le plus rapidement possible afin d'obtenir les informations essentielles en vue d'une possible adhésion à la cour municipale avec la M.R.C des Collines et que copie de cette résolution soit envoyée à toutes les municipalités pour appui.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1**Rapport d'activités du service incendie**

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de mars 2013.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

200-3 Congrès 2013 de l'ACSIQ en mai 2013

M.B. 2013-04-02-104

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu d'autoriser le directeur du service incendie, Richard Carle, à participer au congrès 2013 de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) qui se tiendra du 18 au 21 mai 2013 à La Malbaie. Les dépenses reliées à ce congrès seront imputées au poste « Formation » (02-220-00-454) et « Frais de déplacements » (02-220-00-310).

Adoptée à l'unanimité

200-4 Inspection des bouteilles d'oxygène – Test hydrostatique aux 5 ans

M.B. 2013-04-02-105

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par André Patry, il est résolu d'autoriser la dépense reliée aux tests hydrostatiques sur cinq bouteilles d'oxygène. Cette dépense de 300\$ plus taxes sera imputée au poste « Entretien réparations - pièces et accessoires » (02-220-00-526).

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT
------------	------------------

300-1 Rapport des travaux exécutés en mars 2013

300-2 Rapport des travaux prévus en avril 2013

300-3 Planification des travaux de voirie pour 2013

Note au procès-verbal

Un comité de voirie devra se tenir en avril 2013 afin de prévoir les travaux de voirie à prioriser cette année.

300-4 Communications

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, André Patry, résume ce qui se fait dans certaines municipalités en ce qui concerne les mises à jour de leur site Web.

--	--

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 **CCU**

600-2 **Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2013**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de mars 2013 sont déposées.

600-3 **Adoption du règlement numéro 265, règlement modifiant le règlement numéro 167 concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Bouchette.**

M.B. 2013-04-02-106

RÈGLEMENT NUMÉRO 265

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 167 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

ATTENDU que le conseil juge opportun de modifier le règlement 167 portant sur les dérogations mineures;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 491 du Code municipal, toute municipalité locale peut faire, modifier ou abroger des règlements;

ATTENDU la recommandation formulée par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Bouchette;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par le conseiller au siège numéro 6, Denis Lacroix lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mars 2013;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu d'adopter le règlement numéro 265 comme suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement consiste à modifier le premier alinéa de l'article 1.7.

Article 3

Le premier alinéa du règlement numéro 167 se lisant comme suit :

- toute marge riveraine contenue au règlement de zonage de la municipalité de Bouchette est modifié par l'alinéa suivant :
- toute marge de protection riveraine contenue au règlement de zonage de la municipalité de Bouchette.

Article 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

600-4 Aménagements floraux 2013 – Exécution des travaux

M.B. 2013-04-02-107

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de retenir les services de madame Hanny Panek et ce, pour exécuter tous les travaux reliés aux aménagements floraux de la municipalité, soit la plantation des plantes annuelles et vivaces et le désherbage, travaux suite au gel à l'automne etc. Ces services seront rémunérés au taux horaire de 16\$ et un maximum de 15 h par semaine est alloué pour effectuer lesdits travaux. Madame Panek pourra s'adjoindre une aide qui sera rémunérée au taux horaire de 15\$. Ces dépenses seront imputées au poste « Aménagement et décoration » (02-702-90-699).

Adoptée à l'unanimité

600-5 Association de la route de l'eau vive - AREV

M.B. 2013-04-02-108

Considérant que l'AREV tiendra une rencontre à Bouchette ce mois ci;

Considérant qu'habituellement, la municipalité hôte est responsable du coût du repas;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu que la municipalité de Bouchette défraie le coût du souper à l'occasion de la rencontre que tiendra l'AREV au 2^e étage du Centre municipal en avril 2013. Cette dépense d'un montant approximatif de 100\$ sera imputée au poste « Frais de déplacements » (02-110-00-310).

Adoptée à l'unanimité

600-6 Projet « Petite école de rang »

M.B. 2013-04-02-109

Considérant la présentation effectuée par M. Marc Saumure en ce qui concerne un projet intitulé « La petite école de rang »;

Considérant que ce projet consiste à déménager une école de rang située sur notre territoire afin de la réinstaller à proximité des autres attraits patrimoniaux de la municipalité, sur un site propice au contexte historique des écoles du temps;

Considérant que cette école est offerte à la municipalité par son propriétaire actuel;

Considérant que cette école doit être déménagée, installée et rénovée;

Considérant que des résidents sont intéressés et impliqués dans ce dossier;

Considérant que ce projet concorde très bien avec les orientations déjà entreprises par la municipalité dans le cadre de son plan de développement et de mise en valeur de nos attraits patrimoniaux tels le Parc des bâtisseurs, le Musée aratoire à ciel ouvert, la plaque généalogique;

Considérant que des coûts sont associés à ce projet;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix pour déposer une demande de subvention auprès de la CRÉO dans le cadre du « Programme de soutien à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais » et qu'une demande d'appui soit acheminée à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

600-7 Oriflammes d'été

M.B. 2013-04-02-110

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de débloquer une somme d'argent pour compléter la pose des oriflammes d'été. Cette dépense sera imputée au poste « Aménagement et décoration » (02-702-90-699).

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

--	--

800-1 Demande de l'Association les bons vivants de Bouchette

M.B. 2013-04-02-111

Considérant les trois lettres déposées par l'association « Les bons vivants de Bouchette »;

Considérant que ces lettres ont pour objet une demande de contribution monétaire pour trois activités, soit le whist militaire, les sacs de sable et la pétanque;

Considérant que les sommes demandées serviront à offrir des prix de participation lors des activités pour cette saison;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Yvon Pelletier, il est proposé que la municipalité de Bouchette contribue aux activités de l'association « Les bons vivants de Bouchette », en remettant la somme de 100\$ par activité. Cette dépense au montant de 300\$ sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

800-2 Utilisation du Parc des Bâisseurs – 17 août 2013

M.B. 2013-04-02-112

Considérant la lettre déposée par une contribuable de Bouchette et ce, concernant l'utilisation du Parc des Bâisseurs;

Considérant que madame Mélanie Huot désire utiliser le Parc des Bâisseurs pour y tenir une cérémonie de mariage et la prise de photos;

Considérant que la suite de la cérémonie se tiendra à la salle municipale;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser madame Mélanie Huot à utiliser le Parc des Bâisseurs pour y célébrer son mariage et y prendre les photos de circonstance le 17 août 2013.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Demande d'appui monétaire - Association Sauvetage Haute-Gatineau (ASO)

M.B. 2013-04-02-113

Considérant la lettre déposée par le président de l'ASO demandant l'appui monétaire de la municipalité de Bouchette;

Considérant la nécessité d'avoir ce service sur le territoire des municipalités situées au centre et au nord de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de répondre favorablement à la demande d'appui monétaire et de verser la somme de 500\$ à l'ASO. Cette dépense sera imputée au poste « Dons, sécurité civile » (02-230-00-970).

Adoptée à l'unanimité

800-4 Bourses de mérite scolaire – CSHBO – Cité étudiante de la Haute-Gatineau

M.B. 2013-04-02-114

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'accorder une bourse de mérite scolaire d'un montant de 250\$ à un finissant de Bouchette du cinquième secondaire de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Cette dépense sera imputée au poste « Dons » (02-702-90-499).

Adoptée à l'unanimité

800-5 Pêche hivernale sur le lac des Trente-et-Un Milles

Note au procès-verbal

Des discussions ont lieu en ce qui concerne ce sujet, suite au dépôt d'une lettre du président de l'Association pour la protection du lac des 31-milles demandant à la municipalité de faire des représentations en vue de faire interdire la pêche hivernale sur le lac des Trente-et-Un Milles. Aucune résolution n'est adoptée pour ce sujet.

800-6 Enseignes routières de la route de l'eau vive

Note au procès-verbal

La résolution adoptée en ce qui concerne la signalisation installée dans les emprises municipales sur le territoire de la municipalité doit être considérée pour toute signalisation, dont celles de la route de l'eau vive.

800-6 Nouvelle loi sur le patrimoine culturel – Séance informative

Note au procès-verbal

Une séance informative sera donnée par le ministère de la Culture et des Communications à propos de la nouvelle loi sur le patrimoine culturel et elle se déroulera le mercredi 24 avril 2013. Les membres du conseil intéressés à participer à cette séance sont : Réjean Major, André Patry et Yvon Pelletier.

800-7 Oxymètre

Note au procès-verbal

Les résultats des tests effectués sous la glace pour mesurer l'oxygène dissous en profondeur dans les eaux du Grand lac Rond à l'aide d'un oxymètre arriveront prochainement.

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Une question est posée concernant la procédure qui s'applique présentement pour les dossiers nécessitant des poursuites légales.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2013-04-02-115

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par André Patry, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 47.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière